

Province de Québec
Municipalité Régionale de Comté des Sources
Municipalité de Ham-Sud

Procès-verbal de la session régulière du Conseil Municipal, tenue le lundi 7 mai 2018, à 20h à la salle communautaire située au 9, chemin Gosford Sud, Municipalité de Ham-Sud.

Sont présents : Diane Audit Goddard, conseillère, Marilène Poirier, conseillère, Danny Fontaine, conseiller, Luc St-Laurent, conseiller et maire suppléant, Jean Laurier, conseiller, Stéphane Roux, conseiller formant quorum sous la présidence de Serge Bernier, maire.

Est également présente : Marie-Pier Dupuis, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Constat de quorum et Ouverture de l'assemblée
20180507-01

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

Que l'assemblée soit ouverte à 20 h19.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. Adoption de l'ordre du jour
20180507-02

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour de la séance régulière tel que présenté :

- 1. Constat de quorum et Ouverture de l'assemblée**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux des assemblées**
 - 3.1 Séance régulière du 3 avril 2018
- 4. Invités ou informations du maire**
- 5. Finances**
 - 5.1 Utilisation du pouvoir de dépenser de la directrice générale
 - 5.2 Dépenses faisant suite à la séance régulière du 3 avril 2018
 - 5.3 Comptes à payer de la Municipalité
 - 5.4 Salaires payés de la Municipalité
 - 5.5 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour de la Municipalité au 30 avril 2018
 - 5.6 Dépôt des constatations découlant des audits 2017
- 6. Comités**
- 7. Dossiers à traiter**
 - 7.1 Dépôt d'un projet PPA-CE
 - 7.2 Demande d'autorisation MDDELCC-borne sèche
 - 7-3 Protocole d'entente avec les propriétaires des points d'eau – borne sèche
 - 7.4 Embauche emploi été
 - 7.5 Modification borne de recharge #20180403-20
 - 7.6 Octroi de contrat – Habitation durable – outils de communication
 - 7.7 Octroi de contrat – Habitation durable – site internet
 - 7.8 Octroi de contrat TECQ – Toiture clocher
 - 7.9 Octroi de contrat – TECQ – Achat et transport de matériaux granulaires
 - 7.10 Location d'une toilette mobile – par des aînés

- 7.11 Autorisation d'activité avec feu d'artifice – St-Jean-Baptiste Mont-Ham
- 7.12 Dépôt du certificat de réussite – Directrice municipale agréée
- 7.13 Autorisation – destruction de documents
- 7.14 Demande d'appui – Maison Nouvelle Vie
- 8. Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement**
- 9. Avis de motion**
- 10. Règlements**
- 11. Varia**
- 12. Correspondances**
- 13. Période de questions**
- 14. Clôture et levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. Adoption des procès-verbaux des assemblées

3.1 Séance régulière du 3 avril 2018 20180507-03

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 3 avril 2018 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. Invités ou informations du maire

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil.

5. Finances

5.1 Utilisation du pouvoir de dépenser de la directrice générale 20180507-04

Il est proposé par le conseiller Jean Laurier et résolu :

D'accepter la liste des dépenses autorisées au 7 mai 2018 d'une somme de 7 510,12 \$ dans le cadre du pouvoir de dépenser délégué à la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.2 Dépenses faisant suite à la séance régulière du 3 avril 2018 20180507-05

Il est proposé par le conseiller Luc St-Laurent et résolu :

D'accepter la liste des chèques émis du 6 avril au 2 mai 2018 d'une somme de 41 723,38 \$ faisant suite à la séance régulière du 3 avril 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.3 Comptes à payer de la Municipalité 20180507-06

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

D'accepter la liste des chèques à émettre au 7 mai 2018 d'une somme de 10 290.94 \$ pour le paiement des différents fournisseurs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**5.4 Salaires payés de la Municipalité
20180507-07**

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roux et résolu :

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de 10 520 \$ émis du 4 avril au 2 mai 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**5.5 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour de la Municipalité au
30 avril 2018**

La directrice générale dépose aux membres du conseil la situation budgétaire des prêts à jour de la Municipalité au 30 avril 2018.

5.6 Dépôt des constatations découlant des audits 2017

La directrice générale dépose aux membres du conseil les constatations découlant des audits 2017.

6. Comités

Les membres du conseil résument les rencontres auxquelles ils ont assisté et font état de l'avancement de leurs dossiers.

7. Dossiers à traiter

7.1 Dépôt d'un projet PPA-CE

La directrice générale dépose aux membres du conseil le document du projet Programme d'aide à la voirie locale – volet projet particulier d'amélioration par circonscription électorale.

**7.2 Demande d'autorisation MDDELCC-borne sèche
20180507-08**

Il est proposé par le conseiller Luc St-Laurent et résolu :

D'autoriser la directrice générale à présenter une demande d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**7-3 Protocole d'entente avec les propriétaires des points d'eau – borne sèche
20180507-09**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud souhaite procéder à l'installation de bornes sèches au différent point d'eau de son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de prendre une entente avec les propriétaires des points d'eau;

CONSIDÉRANT QU'un projet d'entente a été présenté aux propriétaires;

À CES CAUSES, il est proposé par le conseiller Jean Laurier et résolu;

QUE ce conseil autorise la directrice générale et le maire de la municipalité à signer le protocole d'entente avec les propriétaires des points d'eau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**7.4 Embauche emploi été
20180507-10**

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu

D'embaucher William Durocher pour la période estivale 2018 avec les conditions entendues entre les parties.

D'embaucher Antoine Dufort pour la période estivale 2018 avec les conditions entendues entre les parties

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**7.5 Modification borne de recharge #20180403-20
20180507-11**

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Sources souhaite modifier le fournisseur pour l'achat de bornes de recharge électrique et que les coûts de celles-ci sont différents de ceux prévus à la résolution 20180403-20;

CONSIDÉRANT QUE l'achat d'une borne simple est évalué au coût de 6 168.50 \$ incluant l'installation et que le montant assumé par la MRC des Sources est de 3 420.50 \$;

À CES CAUSES, il est proposé par la conseillère Marilène Poirier et résolu;

D'effectuer l'achat d'une borne simple au coût de 6 168.50 \$;

De modifier la demande au fonds local au montant de 2 748 \$;
La résolution 20180403-20 est par conséquent abrogée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**7.6 Octroi de contrat – Habitation durable – outils de communication
20180507-12**

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roux et résolu :

D'octroyer le contrat pour la préparation et l'impression des outils de communication du projet Habitation durable à firme Virage Multimédia pour un montant de 3 040.25 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**7.7 Octroi de contrat – Habitation durable – site internet
20180507-13**

Il est proposé par le conseiller Danny Fontaine et résolu :

D'octroyer le contrat pour la réalisation d'une copie du site Habitation durable pour la Municipalité de Ham-Sud à la firme Absolu pour un montant de 2 135 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**7.8 Octroi de contrat TECQ – Toiture clocher
20180507-14**

CONSIDÉRANT la demande de prix, effectué par la Municipalité pour la réfection de la toiture du clocher en bardeau de cèdre

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

QUE la Municipalité accorde le contrat à l'entreprise Construction Alain Couture au coût de 17 016,30 \$ taxes incluses.

QUE la modification de prix advenant le cas où le bois présent sous la toiture originale devrait être changé sera soumise au conseil pour décision.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**7.9 Octroi de contrat – TECQ – Achat et transport de matériaux granulaires
20180507-15**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à un appel d'offres par invitation pour l'achat et le transport de matériaux granulaires afin d'effectuer le rechargement d'une portion du rang 10 Est et Ouest;

CONSIDÉRANT que suite à l'ouverture des soumissions, il a été constaté que les documents d'appel d'offres pouvaient laisser place à interprétation et contenir certaines ambiguïtés;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil souhaitent réévaluer les besoins concernant l'achat et le transport de matériaux granulaires pour le rang 10 Est et 10 Ouest;

Il est proposé par le conseiller Luc St-Laurent et résolu;

De mettre fin au processus d'appel d'offres pour l'achat et le transport de matériaux granulaires pour le rang 10 Est et le rang 10 Ouest;

ET

QUE la Municipalité réévalue ses besoins concernant l'achat de matériaux granulaires et procèdent à un nouvel appel d'offres au moment jugé opportun.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**7.10 Location d'une toilette mobile – par des aînés
20180507-16**

Il est proposé par le conseiller Jean Laurier et résolu;

D'effectuer la location d'une toilette mobile à l'entreprise Gaudreau Environnement au coût de 6.63 \$ par jour (plus les taxes applicables) incluant une vidange par semaine.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**7.11 Autorisation d'activité avec feu d'artifice – St-Jean-Baptiste Mont-Ham
20180507-17**

Il est proposé par le conseiller Luc St-Laurent et résolu;

D'autoriser la tenue d'une activité avec feu d'artifice pour la St-Jean-Baptiste au parc régional du Mont-Ham avec les conditions suivantes :

- Autorisation valide seulement si l'indice SOPFEU le permet;
- Autorisation valide seulement si les vents ne sont pas trop élevés;
- Autorisation valide seulement si le temps n'est pas sec;
- D'obtenir au préalable un permis de feu d'artifice de la Régie des Trois-Monts.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

7.12 Dépôt du certificat de réussite – Directrice municipale agréée

La directrice générale dépose aux membres du conseil le certificat de réussite – Directrice municipale agréée de l'Association des directeurs municipaux du Québec.

**7.13 Autorisation – destruction de documents
20180507-18**

Il est proposé par la conseillère Marilène Poirier et résolu :

D'autoriser la destruction des documents d'archives inclus dans la liste préparée par l'archiviste Michel Hamel le, laquelle liste respecte les délais de conservation reconnus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**7.14 Demande d'appui – Maison Nouvelle Vie
20180507-19**

Il est proposé par la conseillère Diane Audit Goddard et résolu :

D'appuyer le projet « Campagne de financement de la Maison Nouvelle Vie » afin d'assurer la pérennité de leur mission sociale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement

La directrice générale dépose le rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement pour les permis émis pour le mois d'avril 2018, montant évalué à 87 500 \$.

9. Avis de motion

10. Règlements

11. Varia

12. Correspondances

La directrice générale dépose aux membres du conseil certaines correspondances reçues au cours du mois d'avril.

13. Période de questions

Des citoyens présents à la séance demandent plus de renseignements concernant le point 7.3

**14. Clôture et levée de l'assemblée
20180507-20**

Il est proposé par le conseiller Jean Laurier et résolu :

Que la séance soit levée à 21h06

Serge Bernier
Maire

Marie-Pier Dupuis
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Serge Bernier, Maire

